



Nouvelles du programme RénoRégion (PRR) 2020

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence.

Pour soumettre une demande, le formulaire d'inscription 2020 sera disponible d'ici quelques semaines à l'hôtel de ville et sur notre site Web.

Dans le contexte de la COVID-19, le budget fédéral n'est actuellement pas disponible. De ce fait, aucun montant de subvention n'est pour le moment annoncée pour la MRC d'Avignon.

Pour information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec nous au 418-364-7073, poste 221.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme RÉNORÉGION



Camp de jour Lions

Compte tenu de la situation actuelle, il est encore impossible à ce moment-ci de confirmer l'ouverture du camp de jour Lions. Tout dépendra de l'évolution de la situation dans les écoles primaires qui reprendront leurs activités prochainement. Évidemment, si nous pouvons offrir un camp, plusieurs mesures seront mises en place afin d'assurer la sécurité de tous et le respect des directives gouvernementales. Les informations à venir ainsi que le nouveau guide pour les parents seront disponibles prochainement sur le site Web de la Ville sous l'onglet *Loisir, culture et vie communautaire*.

PRÉINSCRIPTION (sans paiement)

Malgré cette incertitude, nous demandons à tous les parents qui envisagent d'inscrire leur(s) enfant(s) au camp de jour de procéder à l'inscription en ligne dès maintenant pour permettre à l'équipe de continuer à planifier l'été. Vous devez ajouter l'activité « camp de jour » à votre panier sans procéder au

paiement qui, lui, pourra être complété plus tard.

Inscription en ligne :
www.sport-plus-online.com/

Club de soccer de Carleton-sur-Mer

Soccer Québec a entamé des discussions avec le gouvernement et la direction du sport, du loisir et de l'activité physique dans le but d'offrir des activités de soccer prenant en compte les consignes de la santé publique. Un plan progressif de reprise des activités sera également soumis au gouvernement. Toutefois, aucune date de retour officielle n'a été fixée pour le moment.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre la page Facebook de Soccer Québec ou visiter leur site Web. À l'adresse suivante: <https://soccerquebec.org/>

15 mai :
2^e versement de taxes

Falardeau, et sa famille, comme premier scieur du moulin. Cela se passe en 1898, comme précisé dans le livre du centenaire de Saint-Omer publié en 1999. À la suite du décès de Joseph Nadeau, c'est sa veuve, Éléonore Bertrand, qui prend la relève à la tête de l'entreprise, suivie par plusieurs membres de la famille Nadeau.

En 1937, Pierre Nadeau voit aux destinées du moulin qui engage une quinzaine d'hommes lors des opérations saisonnières de transformation du bois. Le moulin utilise l'énergie hydraulique de la rivière Stewart, alors qu'un barrage situé en amont crée un bassin naturel de rétention d'où s'écoule une chute de près de 5 mètres. Dans l'inventaire des ressources naturelles fait par le gouvernement à l'été 1937, les auteurs notent de plus que cette chute pourrait servir à l'électrification du village de Saint-Omer. Une idée qui demeurera à l'état de projet.

Ce moulin sur la rivière Stewart a été au sein de la famille Nadeau pendant de nombreuses décennies. Par la suite, il a été acquis par monsieur Marc-André Dugas qui en a été le dernier propriétaire. Le moulin a finalement été démolit en 1992, mettant ainsi un terme à plus d'un siècle d'histoire.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadièche



Moulin Nadeau vers 1980
Source: Livre du centenaire: Entre Mer et Monts, Saint-Omer 1899-1999



le HUBLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Volume 41, numéro 5, mai 2020



Mot du maire

Depuis le début de la pandémie, nous avons tous dû apprendre à revoir nos habitudes et façons de faire afin de nous adapter à cette nouvelle réalité qui a chamboulé notre quotidien. Nos efforts ont porté fruit et nous ont permis, collectivement, de diminuer la propagation de la COVID-19. Nous sommes maintenant rendus à l'étape de relâcher certaines mesures de confinement et de se préparer à reprendre une vie un peu plus normale. Assurément, les consignes de distanciation physique demeureront, mais nous verrons, graduellement, la venue de familles et d'amis de l'extérieur, ce qui procurera un apport économique essentiel à nos commerçants et à nos organismes. Notre région est et demeurera une destination prisée pour ses grands espaces et pour l'accueil chaleureux et authentique de ceux qui l'habitent.

Comme vous le verrez dans cette édition spéciale du Hublot, toute l'équipe de la Ville est en préparation pour cette reprise graduelle et prudente de nos activités. Toutes nos décisions sont guidées par les directives de la Direction de la santé publique (DSP), l'autorité compétente en la matière. Je suis quotidiennement l'évolution de la situation. J'ai des échanges réguliers avec les dirigeants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie et de la DSP pour m'assurer que votre santé soit protégée.

Je tiens à vous rassurer en vous disant qu'à tout moment, si la situation se détériore, nous sommes prêts à remettre en place des mesures plus strictes. Nous devons maintenant apprendre à cohabiter avec ce virus qui sera présent dans nos vies pour les mois à venir.

Continuons à faire preuve d'ouverture et de courtoisie en cette période de réouverture graduelle de nos frontières.

Solidairement vôtre,

Mathieu

Événements culturels et activités de loisir

Étant donné la situation actuelle, bon nombre d'événements culturels et d'activités de loisir organisés par la Ville de Carleton-sur-Mer, ou l'un des nombreux organismes du milieu, ne pourront avoir lieu au cours des prochains mois, en respect des consignes de distanciation physique énoncées par la santé publique. À l'aube de la saison estivale, nous vous tiendrons informés par l'entremise du Hublot et du site Web de la Ville des annulations ou des reports d'événements en tous genres et la tenue possible de certains autres.

Possibilité de reporter le compte de taxes sans pénalité

Le conseil municipal poursuit l'annulation des intérêts à payer pour la période de versement des taxes municipales qui est en cours. Dans les faits, le taux d'intérêt sur toutes taxes exigibles pour l'année courante, à compter du 16 mars dernier et impayés à ce jour est de 0 % par an. Ce taux qui sera maintenu jusqu'au 15 juillet prochain.

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com
carletonsurmer
lehublot@carletonsurmer.com
629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0
Prochaine date de tombée : 5 juin à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

En direct sur le web
Séance ordinaire : 8 juin 20 h

COVID-19 et accès à des infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec a émis des mesures de distanciation physique afin d'éviter la contagion de la COVID-19. Les personnes doivent notamment maintenir une distance minimale de deux mètres entre elles et les rassemblements en ces lieux sont interdits. Dans le but de se conformer à cette réglementation gouvernementale, tout en favorisant les activités extérieures.

Bâtiments sanitaires, parcs, grèves et plages

Tous les bâtiments sanitaires municipaux, certains bâtiments publics et les aires de jeux sont fermés au public. L'accès aux plages, grèves, bancs et certains sites est permis. Toutefois, les mesures de distanciation physiques doivent être respectées.

Promenade de bois et agora

L'accès à l'agora du parc des Horizons et le trottoir de bois est permis. Toutefois, la distanciation physique de deux mètres doit être respectée, notamment sur ce trottoir de un mètre et demi de large. Les piétons en direction ouest sont priés de céder le passage à ceux allant vers l'est. Les personnes à mobilité réduite ont la priorité. Nous faisons appel à votre courtoisie.

Pistes cyclables

La piste cyclable qui ceinture le barachois est autant empruntée par les piétons que les cyclistes. Il est donc impossible d'y faire respecter la distanciation de deux mètres. D'autant plus qu'en raison du faible volume d'activités récréotouristiques, les circuits cyclistes et piétonniers seront sans doute achalandés cet été.

À l'instar d'autres villes québécoises, cette piste cyclable sera exclusivement réservée aux piétons et joggeurs. Les cyclistes seront priés d'emprunter les accotements des rues longeant la piste.

Malgré ces inconvénients en cette période de crise sanitaire, la Ville désire favoriser le transport actif. Pour ce faire, la promenade des Acadiens, qui mène au parc Germain-Deslauriers, sera exclusivement réservée aux piétons et aux cyclistes, sur toute sa largeur et sa longueur. Les automobilistes qui voudraient profiter de ce parc pourront utiliser le stationnement de l'hôtel de ville. Toutefois, l'accès aux jeux pour enfants et au bâtiment sanitaire est interdit.

L'avenue du Phare sera maintenue fermée aux voitures pour encore un certain temps. Cette mesure facilitera les travaux de nettoyage et de réparation du secteur et favorisera l'usage de cette voie par les cyclistes.

La circulation sur le chemin de la cabane à Eudore sera également réaménagée. Les piétons emprunteront donc la piste cyclable et les cyclistes utiliseront la voie automobile. Enfin, les voitures seront interdites.

Une signalisation particulière sera apposée durant cette période de restrictions.

Nous sommes conscients que cette réglementation occasionnera certains désagréments. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Camping municipal

Le gouvernement du Québec n'a toujours pas donné l'autorisation d'ouvrir les campings. Le camping municipal doit normalement amorcer ses opérations le vendredi 29 mai. Il est fort probable que cette date soit repoussée. Toutefois, la Ville a bon espoir que les campings pourront ouvrir avant la haute saison touristique.

Travaux de préparation

Le gouvernement a accepté que les travaux de préparation pour la saison soient enclenchés. L'équipe des travaux publics et celle du camping ont donc poursuivi les importants réaménagements dans l'extrémité ouest du camping, en respectant les mesures sanitaires. Ces travaux

permettent l'ajout de dix sites. De plus, autant de sites sont maintenant pourvus d'un bel abri cuisine en cèdre, fabriqué par l'équipe du camping.

De plus, les douches sont dorénavant payantes, le service Wi-Fi a encore été amélioré, la plupart des sites qui disposaient de circuits 15 ampères ont été convertis au 30 ampères. Enfin, plusieurs sites sans service disposent maintenant des services d'eau et d'électricité. D'autres améliorations ont été réalisées.

Réservation



Depuis le début de la crise sanitaire, il y a trois fois plus de réservations au camping que d'annulations. Juillet et août affichent pratiquement complet. Cette affluence s'avère importante sur le plan des revenus. En fait, selon Camping Québec, pour 1\$ dépensé au camping, 4\$ le sont dans les commerces, attraits et activités des environs. Dans le contexte difficile pour les entreprises et organismes, un camping achalandé est de bon augure pour certains.

Gestion sanitaire

L'équipe du camping a reçu du gouvernement un guide de gestion d'un camping en cas de pandémie. Il sera appliqué avec soin, autant pour la protection des employés municipaux que des campeurs. Les mesures de restrictions seront communiquées ultérieurement aux campeurs et aux visiteurs.

Alain Bernier, directeur du développement économique

Hélène Forest, nouvelle directrice des services administratifs



La Ville de Carleton-sur-Mer est heureuse d'accueillir Hélène Forest au poste de directrice des services administratifs et de la trésorerie. Essentiellement, M^{me} Forest aura comme mandat d'assurer la gestion financière de la Ville, d'assister le conseil et les membres de

l'équipe municipale au niveau des finances et de superviser l'équipe de gestion administrative de la Ville.

Diplômée en administration, M^{me} Forest est titulaire du titre de CPA auditrice, CGA, membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA). Elle a fait carrière au sein de la firme comptable Leblanc Bourque Arsenault, de Maria. Son parcours l'a amené à occuper différentes fonctions au sein de l'entreprise, dont celle de directrice en certification et à développer une connaissance approfondie des systèmes financiers, tant au sein d'entreprises privées que d'organisations municipales. M^{me} Forest est reconnue comme étant une personne compétente, rigoureuse et dotée d'un esprit de collaboration qui cadre très bien avec le profil recherché. Avec son bagage important de connaissances et de compétences, celle-ci viendra appuyer l'équipe municipale pour faire face aux défis à venir à la Ville de Carleton-sur-Mer.

Bienvenue dans l'équipe !

Deux nouvelles dénominations au sein de notre ville

Sous la recommandation du comité toponymique, le conseil municipal a adopté deux nouvelles dénominations à la séance publique du 6 avril dernier. Le comité est composé de Danièle Falardeau, Raymond Deslauriers, Paul Lemieux, Michel Landry et Pascal Alain.

Rue Jules-Alain

La nouvelle rue est située dans le secteur est de la localité, juste au sud de la rue Pierre-Thibodeau. Julien Alain, surnommé par tous «Ti-Jules» ou encore «Jules» est décédé le 27 août 2001, à l'âge de 99 ans. Il était marié à dame Annette Johnson, décédée en 1975. Jules Alain est le fils de Jos-B. Alain, l'un des membres fondateurs de la coopérative des pêcheurs de Carleton, en 1923. Au sein de la famille Alain, la pêche commerciale au saumon est bien ancrée comme métier et comme tradition. Le premier à obtenir un permis de pêche pour cette espèce est Bernard Alain, père de Jos-B. Alain et grand-père de Jules, qui l'obtient en 1865. Cette passion du métier est transmise de père en fils. Jules Alain apprend le métier de son grand-père, mais surtout de son père Jos-B. Il est non seulement pêcheur, mais il est également cultivateur, activité qui lui permet de

nourrir la famille. La terre familiale des Alain se situe juste en face de la future rue Jules-Alain. La maison familiale se trouve d'ailleurs toujours sur cette propriété, qui s'étend le long de la route principale jusqu'au deuxième Rang, au nord. Conteur à ses heures, Jules Alain figure sur la page couverture du tout premier recueil de poésie de l'auteur Sylvain Rivière.

Écocentre Richard-Nadeau

La Ville de Carleton-sur-Mer possède un centre de transbordement dans la rue Freddy-Allard. Le lieu sera désormais dénommé : Écocentre Richard-Nadeau. Richard Nadeau est né le 9 janvier 1957 et décédé le 23 mai 2019, à l'âge de 62 ans. Il était le fils de Stella Berthelot et d'Adrien Nadeau. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Richard Nadeau est connu de tout le monde, sans exception. Il maîtrise l'art comme pas un de recycler des matériaux, de redonner une seconde vie à différentes matières telles que le fer, le cuivre, l'aluminium et bien d'autres. Bien avant que le mot «recyclage» devienne à la mode et soit bien ancré dans la vie de tous les jours, Richard Nadeau l'incarne dans le quotidien, arpente le territoire de la localité de long en large avec son vélo, à la recherche de matériaux recyclables. Travailleur infatigable, Richard Nadeau passait beaucoup de son temps en ce lieu, connaissant chaque recoin, récupérant tout ce qui pouvait être récupérable et accueillant fièrement les usagers. Surnommé «Ababa», référant à une expression qu'il prononçait régulièrement, Richard Nadeau continuera de côtoyer cet endroit.

Une saison de golf dans le contexte de la COVID-19

Nous sommes de plus en plus optimistes quant à la possibilité d'avoir une saison au golf de Carleton-sur-Mer. Comme vous vous en doutez, il y aura une série de mesures qui seront mises en place pour s'assurer de pouvoir suivre les consignes dictées par la direction de la Santé publique. L'équipe de terrain est déjà à pied d'œuvre pour préparer le parcours, en vue d'une ouverture qui pourrait être annoncée prochainement par le gouvernement du Québec.

Dans ce contexte, le renouvellement des cartes de membre se fera au club de golf, sur rendez-vous seulement, à partir du 13 mai. Je serai disponible du lundi au vendredi et vous devrez me joindre par téléphone, au club de golf (418) 364-3434, sur mon cellulaire (418) 391-2011 ou par courriel : coordonnateur.golf@carletonsurmer.com.

Veillez noter que dans le contexte actuel, il est interdit de fréquenter le terrain de golf, le champ de pratique ou le chalet, à moins d'avoir un rendez-vous. Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour le respect des consignes, dont celle-ci.

Danny Le Brasseur, coordonnateur Golf de Carleton-sur-Mer